

Code de vie et règlements

- Toute personne inscrite à une activité doit prendre connaissance du code de vie ainsi que des règlements généraux et s'engage à les respecter.
- La session d'automne est d'une durée de 10 semaines, et débute le :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
4 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre	15 octobre	9 octobre	10 octobre

- ➔ À noter, que le Lundi 11 octobre, Action de Grâce, nos activités sont annulées.
- ➔ S'il y a annulation d'une séance, la date de reprise vous sera communiquée via courriel et sera aussi disponible sur notre site internet et notre page Facebook. Votre assiduité aux cours est donc importante. En cas d'annulations imprévisibles, nous placerons un appel où enverrons un courriel, d'où l'importance de nous transmettre vos bonnes coordonnées.
- ➔ Nous vous suggérons fortement d'adhérer à notre Infolettre.

- Points de service :
 - Centre Pierre-Bernard (école La Vérendrye) – 3055 Mousseau
 - Centre Ste-Claire – 8695 Hochelaga, suite 201 (2^e étage)
 - Centre St-François d'Assise – 2160 Liébert (porte stationnement)
 - Centre Sportif du Collège Mont-Royal (CSCMR) – 8801 Notre-Dame (porte principale)

- Chaque participant doit avoir complété un formulaire d'inscription et payé les droits d'activités pour participer à une activité.
- Chaque participant (ou le parent de celui-ci) doit avoir joint par courriel, le « Formulaire de consentement COVID-19 » signé lors de son inscription, avant de se présenter à son activité.
- Les ratios ont été revus à la baisse afin de respecter les mesures de distanciation.
- L'accueil des participants s'effectue à l'extérieur du local (gymnase).
- Aucun parent-spectateur n'est admis sur les lieux des activités durant le déroulement de celles-ci (incluant hall, corridor, salle et gymnase). L'attente devra être faite à l'extérieur.
- Il est important de respecter les plans de circulation de chacune des installations et se référer aux espaces de pratique des activités établies par le professeur (spécialiste/instructeur) s'il y a lieu.
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour les 10 ans et plus pour accéder aux installations ainsi que pour circuler dans les espaces communs (hall, corridor, toilettes, etc.). Celui-ci pourra être retiré au début du cours, sous la directive du spécialiste (professeur, instructeur).
- Les participants **âgés de 13 ans et plus inscrits à une activité physique à l'intérieur** devront présenter leur passeport vaccinal (voir la liste des activités touchées en annexe)
- Les vestiaires ne seront pas disponibles. Nous suggérons fortement que les participants se présentent déjà vêtus pour leur activité.
- Les participants qui le désirent peuvent apporter leur bouteille d'eau remplie car il ne sera pas possible de les remplir à même les installations.
- Il est important d'arriver à l'heure. Le préposé à l'accueil ou le professeur (instructeur, spécialiste) vous indiquera à quel moment entrer. Inutile d'arriver trop tôt. Nous désirons éviter les attroupements et les risques de contacts physiques lors des transitions entre les séances d'activités.
- Nous demandons aux participants de mettre manteau, vêtements, bottes, etc. dans le sac prévu à cet effet qui sera remis par le préposé à l'accueil.
- Un battement de 10 à 15 minutes est prévu entre chaque activité pour gérer les transitions.
- Le code de vie s'applique à tous (participants, parents, accompagnateurs, enfants). Toute personne qui enfreint le code de vie peut être expulsée de l'activité à laquelle elle est inscrite, et ce, sans remboursement ou se voir refuser l'accès à nos installations.

Respect de soi (ex : porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées, ne tolérer aucune forme de violence ou d'intimidation)

Respect des autres (ex : employer un langage poli et respectueux, ne pas briser le bien d'autrui)

Respect du groupe (ex : favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité)

Respect des mesures sanitaires (ex : se laver les mains à son arrivée, mettre son couvre-visage lors des déplacements, présenter son passeport vaccinal)

Respect du matériel (ex : ne pas détruire ou endommager le matériel et l'équipement mis à votre disposition.)

Respect de l'environnement (ex : ne pas laisser traîner ses déchets, tenir les lieux propres et en bon état, respecter les règles de l'organisme)

- Afin de maintenir nos installations propres et salubres, il est interdit de s'introduire dans les locaux (ou gymnase) avec des bottes ou des chaussures souillées. Prière de vous munir de chaussures propres et appropriées pour votre activité.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux et les gymnases. Les bouteilles de verre sont aussi interdites.
- Aucune personne n'est autorisée à vendre ou à solliciter sans autorisation écrite de la direction.
- Nous gardons les objets trouvés pour la durée de la session seulement. Nous disposons des objets non réclamés au terme de chaque session.
- Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols dans nos locaux.
- Les frais de transaction de \$5 demandés lors de l'inscription ne sont pas remboursables et non assujettis à la note de crédit.
- Aucun remboursement ne sera émis après la 1ère semaine d'activité...seule une note de crédit est remise (valable un an, pour l'inscription à une activité lors d'une session ultérieure).
- Pour toute demande de changement d'activité, des frais administratifs de \$20.00, en argent comptant, seront dorénavant exigés.
- Il y a tenu des activités, même lors des journées pédagogiques, à l'exception des activités offertes en parascolaire et de la semaine de relâche, soit du 27 février au 7 mars 2022.
- Les dates de fin de session seront affichées dans les installations, disponibles aussi auprès des préposés à l'accueil ou des professeurs, sur notre page Facebook, dans notre Infolettre et enfin, sur notre site internet.
- N'oubliez pas que le préposé à l'accueil ne fait qu'appliquer les directives prescrites par l'organisme. Si vous avez des plaintes ou des commentaires, ceux-ci peuvent être formulés par téléphone (514)354-0390 ou par courriel à infos@loisirsteclair.org

Détails importants à retenir pour chaque activité

- ★ Danse: Conserver le calendrier de danse des cours.
Lire attentivement et se référer au document « Règlements cours de danse 2021-2022 »
- ★ Soccer et mini-soccer : Protège-tibias et espadrilles sont obligatoires
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)
Le participant doit apporter son propre ballon.
- ★ Karaté et taekwondo : Le port du karatégi (kimono) est obligatoire lors des cours sauf pour les débutants dont l'achat devient obligatoire uniquement lors du passage de ceinture. S'adresser aux instructeurs pour passer la commande.
La pratique de l'activité se fera exceptionnellement en souliers.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne recommandons pas l'utilisation des abreuvoirs)
Il n'y aura pas de combat avec contact.
- ★ Guitare : La guitare n'est pas fournie.
Le participant doit se procurer l'instrument (achat ou location)
Les partitions seront distribuées en début de session et insérées dans un duo-tang. Il est de la responsabilité de l'élève de l'apporter à chaque cours.
- ★ Dessin/peinture : Pour les cours destinés aux **adultes**, le participant doit se procurer son propre matériel.
Le professeur remettra une liste aux débutants lors des premières séances.
Le participant devra apporter chez lui, tout son matériel à chaque cours. Aucun entreposage ne sera permis à l'exception de sa toile.
Les tables, les chaises et les chevalets doivent être désinfectés après chaque cours d'où l'importance de respecter l'heure de fin de cours (aucune extension possible).
L'élève doit apporter sa bouteille d'eau remplie ou son breuvage (chaud ou froid).

- ★ BD/Dessin/peinture : Pour les cours destinés aux **enfants**, le matériel est fourni et conservé à l'atelier durant toute la session.
Il est fortement recommandé que l'élève apporte un tablier lors des cours.
Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture ou de manger dans le local.
L'élève peut apporter une bouteille d'eau préalablement remplie.

- ★ Golf : L'élève doit apporter le fer 7 et le bois 1.
Le participant devra utiliser le même lot de balles durant toute la durée de la séance. Les balles seront identifiées par couleur.

- ★ Yoga/Pilatès/Taï Chi: Tenue confortable, tapis de yoga (s'il y a lieu), serviette et bouteille d'eau remplie.
Le matériel commun utilisé durant le cours (blocs, chaises, etc.) sera désinfecté après chaque séance.
Pour l'activité de Pilatès, l'achat (d'une bande de résistance) est recommandé.

- ★ Basket-ball/volley-ball: Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
Les ballons utilisés durant le cours seront désinfectés après chaque séance.

- ★ Badminton : Le participant doit apporter sa raquette.
Les joutes doivent se jouer en duo et il n'y a aucune réservation de terrain. Donc, les équipes doivent faire des rotations.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)

- ★ Hockey cosom : Le participant doit apporter son bâton (palette de plastique SANS ruban noir SVP)
Le participant doit avoir ses propres lunettes de protection (obligatoire).
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
Les parties se joueront sans gardien de but.
Les joutes seront restreintes à du 3 vs 3 ou du 4 vs 4 pour éviter les contacts

- ★ Zumba/zumba kids/zumba gold/Combo-cardio : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée
(nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
L'élève doit apporter une petite serviette.

- ★ Athlétisme : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (nous ne conseillons pas l'utilisation des abreuvoirs)
L'activité pourrait aussi se dérouler à l'extérieur, selon la température, donc prévoir l'habillement en conséquence.

- ★ Enseignement de l'espagnol : Le cahier d'exercices sera remis au 1^{er} cours.
Apporter un crayon à mine avec efface et un surligneur
Prévoir aussi un duo-tang pour conserver le matériel didactique supplémentaire que le professeur pourrait vous distribuer.

- ★ Karibou : Les ateliers sont axés sur la psychomotricité.
Une tenue confortable et des espadrilles sont fortement recommandées.
La présence du parent est obligatoire et il doit porter le couvre-visage durant l'activité.
L'objectif premier est d'apprendre en s'amusant... ce n'est pas une compétition.
Le cahier d'activités doit être complété à chaque séance mais sera conservé par la spécialiste jusqu'à la fin de la session. Si possible, apporter son propre crayon.
- ★ Échecs : L'élève sera inscrit au club d'échecs de Monsieur Sylvain sur ChessKids (gratuit), une application interactive, en ligne.
Prévoir un duo-tang pour conserver le matériel didactique distribué durant le cours.
Les jeux (pièces et échiquiers) seront désinfectés après chaque partie.

BONNE SESSION!

ANNEXE – ACTIVITÉS SOUMISES À LA PRÉSENTATION DU PASSEPORT VACCINAL

RAPPELS :

- Les personnes de moins de 13 ans ne sont pas visées par le passeport vaccinal d'aucune façon.
- Le passeport vaccinal est exigé pour toutes les personnes de **13 ans et plus** pour les sports ou activités physiques impliquant des contacts fréquents ou prolongés ainsi que ceux pratiqués à l'occasion d'un cours ou d'un entraînement organisé de groupe de 2 personnes et plus, incluant la danse et le cirque, à l'intérieur. Le chant, le théâtre, la peinture, la musique et les échecs, par exemple, ne sont pas des activités physiques, donc sont exclus de l'obligation du passeport vaccinal.

ACTIVITÉS :

Badminton/Badminton familial (parent/enfant)
Taekwondo
Zumba/Zumba gold
Volleyball
Hockey Cosom
Basket-ball
Combo-cardio / Combo station familiale (parent/enfant)
Golf
Karaté
Danse (Troupes incluses)
Hatha Yoga / Yoga / Yoga (parent/bébé) / Yoga sur chaise
Karibou
Pilates